



Le "Certificat Leonardo da Vinci Mobilité" LLP-LDV-FR-2012-C-008 est délivré par l'Agence Europe Education Formation France, à la SEPR - SOCIETE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU RHONE, représentée par Mme Véronique FURLAN, Directrice générale, pour la période du 1 juin 2012 au 31 mai 2013. Il atteste de la capacité organisationnelle de cet organisme à gérer des projets de mobilité dans le cadre du programme Leonardo da Vinci. Il atteste également de la haute qualité des projets de mobilité Leonardo da Vinci antérieurs, de l'engagement à long terme envers une amélioration continue de la mobilité et de l'approche stratégique de l'organisme pour intégrer la mobilité internationale à ses activités.

Le certificat autorise l'organisme titulaire à étendre le projet mentionné ci-dessous jusqu'à la fin du programme et à déposer une candidature simplifiée pour l'appel à propositions 2013 :

- 2012-1-FR1-LEO01-34832

L'organisme s'engage à respecter les dispositions fixées dans l'appel à propositions et à assurer une haute qualité en matière d'organisation de la mobilité Leonardo da Vinci, concernant le public FPI, conformément à la convention de stage signée par le participant et les organismes d'envoi et d'accueil. Toute violation des obligations contractuelles par cet organisme peut entraîner le retrait du présent certificat par l'Agence Europe Education Formation France.

Date: 1 juin 2012

Antoine GODBERT
Directeur